

AVET Louis, Tisserand

Fils de **AVET Emile** (°1859), Tisserand, filiation certaine, et de **BOUSSEMAR Marie Stéphanie** (°1863), Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Emile et Marie.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 26 ans et 22 ans.

Né le (ce) 26/05/1885 à Neuville-en-Ferrain (59), Au Triez.

Décédé le 20/05/1917 à Cerny-en-Laonnois (02) à l'âge de 31 ans.

N° 63, L'an mil huit cent quatre vingt un, le vingt sept mai à 17^e feuillet.
Naissance *midi, pardevant nous, Desvotte-Vandebulque, Marie et*
N de *Officier de l'Etat Civil de la commune de Neuville-en-Ferrain,*
Louis *canton de Courvaing-Nord, arrondissement de Lille, Département*
Avet, *du Nord, a comparu: Emile Avet, agé de vingt six ans*
enfant légitime, *dix mois, tisserand, né à Halluin, ici domicilié, lequel nous*
Militaire *a présenté un enfant de sexe masculin né hier à*
Décédé *six heures du soir dans sa maison, au Triez, de lui et*
de son épouse, Marie Stéphanie, Boussemar, agée
et POUR LA FRANCE *de vingt deux ans sept mois, ménagère, née à Halluin,*
20 mai 1917 *domicilié en cette commune, et auquel enfant il a*
ans CERNY (Prou) *donné le prénom de Louis, Lesdites présentation et*
arrondissement *déclaration faite en présence de Jules Depootere,*
m. de Ferrain *agé de vingt six ans, et de Henri Delberghe, agé de*
à 18 mai 1919 *cinquante deux ans, tisserands, domiciliés en cette commune.*
acte n° 40 *Le père a déclaré ne savoir écrire. Les témoins ont*
signé avec nous le présent acte après lecture faite.
Delberghe He
J. Depootere. *Desvotte-Vandebulque*

Nom : *Civet*

Prénoms : *Louis* **Surnom :** /

Numéro matricule du recrutement : *6450*

Classe de mobilisation : *1909*

ÉTAT CIVIL.

Né le *26 Mars 1885*, à *Neuville en Saonnais* canton de *Tourcoing Nord-Est*, département de *la Nord*, résidant à *Neuville en Saonnais*, canton de *Tourcoing Nord-Est*, département de *la Nord*, profession de *Agri-culteur*, fils de *Emile* et de *Mme Marie Doude-marek* domiciliés à *Neuville en Saonnais*, canton de *Tourcoing Nord-Est*, département de *la Nord*

N° *1700* la liste de *recensement* dans le canton de *Tourcoing-Nord-Est*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)
Classé dans la *5^e* partie de la liste de *la liste* en *1906*

Compris dans la *5^e* partie de la liste du recrutement cantonal (*5^e* partie).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Déclaré bon pour le service armé.

Matriculé sous le n° 71090

Soldat de 1^{re} classe le 31 mai 1908

Envoyé dans la disponibilité le 25 septembre 1909

Certificat de Bonne Conduite : "ACCORDÉ"

Mort pour la France le 20 Août 1914 à 63 ans à Corroy en Saonnais. (épave) Renseignements donnés par le 30^e Rég^t le 14. 11. 22.

Passé dans la _____ de l'armée active le _____

Affecté au 127^e Reg d'Inf le 1^{er} Février 1913

(Instruction Mlle du 27 6 11)

Appelé à l'activité (Décret du 1^{er} Août 1914) Mobilisation Générale

Arrivé au Corps le 4 Août 1914

Nommé caporal le 18 Août 1914

Plan P effectué au 43^e A¹

10 Mars 1915

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou lieu de résidence.
18-3-13	Denain	Valenciennes	R
	site	Bellemeuse	R
10-7-14	Neuville en Saonnais	Lille	R
	Carrière du Bailli	41	

Amant 5/24

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. *64^{mm} Régiment d'Infanterie*

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Régiment d'Infanterie stationné à BAR-LE-DUC*
Régiment d'Infanterie MALENCIENNES

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *PP43A1*

DÉCORATIONS - Croix de guerre.

Campagne - Contre l'Allemagne du 2^e Août 1914

Footnote: (1) Le degré d'instruction du 4 décembre 1889.

(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

(3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné. Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire. Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Arret

Louis

transcription

le an mil neuf cent dix sept, le vingt deux et deux jours du mois de juillet.
à Neuville (Aisne). Acte de décès de Louis Paul, Croix de Guerre, soldat
au 30^e Régiment d'Infanterie 2^e Bataillon 2^e Compagnie de Mitrailleurs
matricule six mille quatre cent cinquante, né le vingt six mai mil huit cent
quatre vingt cinq à Neuville en Ferrain, canton de Bourcigny, département
du Nord, domicilié en dernier lieu au dit lieu. Mort pour la France au
combat devant Comy (Aisne) le vingt six mai mil neuf cent dix sept à quatre
heures. Tué à l'ennemi, fils de Emile et de Genevieve Boussemart,
domicile inconnu. Les circonstances du combat ne nous ont pas permis
nous transporter sur les lieux. Dressé par moi Barthélemy Joseph
Dubouloz Croix de Guerre, Lieutenant, Officier de l'état civil sur la déclaration
de Jules Sylvoz âgé de 37 ans, Croix de Guerre, infirmier au 30^e Régiment
d'Infanterie et de Joseph Daviet, âgé de 26 ans, Croix de Guerre, cycliste au
Régiment d'Infanterie, témoins, qui ont signé avec moi, après lecture.
Signature des témoins: signe illisible. L'officier pour l'officier de l'état. Le
signe: illisible. Tu par nous, Monsieur Paul Felix sous Intendant
Militaire, signe: illisible. Tu pour la legalization de la Signature de M.
Monsieur Paul Felix, sous Intendant Militaire, Paris le 8 mars 1918
Le Ministre de la Guerre par délégation: Le Chef du Bureau des
Archives Administratives, signe: illisible.
L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le dix huit mars mil neuf cent dix sept
à ~~deux~~ heures dix minutes du soir par nous Alexandre Chastain, conseiller
municipal faisant fonctions de Maire de Neuville en Ferrain.
Lisez trois. Approuvé un mot rayé nul et renvoi.

A. Chastain

acte n° 40.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

Organisation défensive du terrain surtout l'amélioration des premières lignes et des boyaux.
Pertes : 4 blessés.

17-18 mai

Journées calmes. L'artillerie ennemie exécute quelques tirs de concentration sur certains points du secteur. entre autres le P.O. du Colonel, entre 16 et 17 heures.
Pertes : 1 tué
? blessés

19 mai

Journée calme dans l'ensemble. Une certaine nervosité régnait en première ligne.
Tir lent et continu de l'artillerie ennemie sur nos tranchées et boyaux, réglé par avion.
Pertes : 2 blessés.

20 mai

Relativement calme. Artillerie de tranchée ennemie de Cerny, tire à intervalles sur les tranchées de 1^{re} ligne (Cornelius et 6622).
Pertes : officier, lieutenant, 11 blessés
? blessés

24 heures

Vers minuit, commencement d'un tir à obus toxiques sur nos batteries, qui se prolongera jusqu'à 6 heures.
Toutes les dispositions sont prises pour passer à une attaque au petit jour.

21 mai

à partir de

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

21 mai

à partir de 3 heures 15, l'artillerie ennemie de tous calibres commence un tir de destruction sur nos tranchées, tir réglé dès la pointe du jour par drachens et avions.

Le tir augmente d'intensité et vers 6 heures, c'est un ouragan de fer qui bouleverse et nivelle tranchées et boyaux, en particulier la droite du secteur (13th Clairier).

à 7 heures 30, nos quarteaux voient surgir du talus 6321 à 6621, une vague d'assaut ennemie qui se dirige sur la tranchée d'Élo (7th Cie), mais un feu nourri de mitrailleuse et un tirage bien dirigé, de grenades et obus V.B. arrêtent les assaillants qui refluent en détordre vers leurs tranchées.

à ce moment le bombardement est intense sur les 2th, 3th lignes et le Ravin de Broyon. Les mines placées dans Cerny tiennent sur la tranchée Cornelius (11th Cie).

Les avions ennemis survolent à très faible hauteur les tranchées et lancent des fusées à 2 étoiles.

vers 11 heures, nos observateurs signalent des groupes ennemis sortant des casemates 6526 et montant à l'assaut de la tranchée Baga (99th Rég. 5th Inf. 2th, à notre droite).

à 11 h. 30, une 2th vague sortant du même point vient renforcer les assaillants, mais à ce moment, la fumée et la poussière du bombardement rendent l'observation impossible.

Cette circonstance permet à des groupes ennemis de s'infiltrer vers l'entrée Nord du tunnel (Est de Cerny 6521) tenue par la 5th Compagnie et de s'y installer vers 12 h. 15.

Notre contre attaque à la grenade, effectuée par une section de la 5th Compagnie, sous les ordres du Solt. Lieutenant Laqueunerie, rejette les boches vers leurs tranchées.

Toutefois l'après midi, jusqu'à la nuit, le bombardement continue avec la même intensité pour ne cesser que vers 21 heures.

268 21

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Avet

Prénoms Louis

Grade 2^e classe

Corps 30^e REGIMENT D'INFANTERIE

N^o 1944 au Corps. — Cl. 1918

Matricule. 6480 au Recrutement Lille

Mort pour la France le 30 Mai 1917

Vers Comy en Laonnois Oise

Genre de mort Mue à l'ennemi

Né le 26 Mai 1889

à Neuville en Ferrain Département Nord

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o. }

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps. {

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le 27 Mars 1919

à Neuville en Ferrain (Nord)

N^o du registre d'état civil _____

534-708-1921. [26434.]